



Office Municipal des Sports

Siège social : Mairie - 69410 - Champagne au mont d'or - Fax : 04 78 64 93 88

Contacts : Guy Bella, Président : gc-bella@wanadoo.fr - 06 08 58 15 31

Site internet de l'OMS : www.champagnettping.fr/oms.htm

Assemblée générale ordinaire du 12 décembre 2009

Salle Maurice Jourdan - 9 heures

Procès-verbal

Accueil par le Président et appel des membres de l'OMS

Le samedi 12 décembre 2009, à 9h00, s'est tenue l'assemblée générale ordinaire de l'OMS (Office Municipal des Sports) de Champagne au Mont d'Or, sous la présidence de Guy Bella.

Le Président remercie tous les membres de l'OMS pour leur participation nombreuse.

Il remercie également Messieurs Gaston Lyonnet, Maire de la commune d'honorer de sa présence cette assemblée générale.

Jean-Paul Nobécourt, secrétaire, fait l'appel des membres de l'OMS.

Associations sportives membres de l'OMS présentes : 15/18

- AS du Collège Jean-Philippe Rameau
- Club de badminton
- Ouest Lyon Basket
- Escalade : Les Lycoses
- Groupement Equestre des Monts d'Or
- Champagne Sports Football
- Gymnastique ALC Adultes
- Gymnastique ALC Enfants
- Champagne Hand Ball
- Club de Ju-Jitsu
- Club de pétanque champenoise
- Tennis Club Dardilly-Champagne
- Tennis de table ALC
- Champagne TT tennis de table
- Yoga ALC

Associations sportives membres de l'OMS excusées : 3/18

- Club bouliste champenois
- Club d'Hapkido
- Club de Volley Ball

Représentants du Conseil municipal présents : 2/4

- Pierre Feuillet (Adjoint à la vie associative et au jumelage)
- Anne-Marie Genet (Conseillère municipale)

Représentants du Conseil municipal excusés : 2/4

- Bernard Dejean (Adjoint aux finances, patrimoine et contrôle de gestion)
- Guy Molard (Conseiller municipal)

Membres associés présents : 6/6

- Guy Bella, Yvan Beauviche, Gilles Monfray, membres du bureau
- Gilbert Arlabosse, Lucien Berthier, René Favre

Le quorum étant satisfait, l'assemblée générale peut délibérer valablement.

Participent également à cette assemblée générale en tant qu'invités Gaston Lyonnet, Maire, Jacques et Gisèle Blanchedeau.



PV de l'assemblée générale du 23 novembre 2007

Le PV de l'Assemblée Générale du 21 novembre 2008 est approuvé à l'unanimité.

Bilan des consultations des partenaires d l'OMS

Jean-Paul Nobécourt présente la synthèse de la consultation des partenaires de l'OMS sur leurs attentes vis-à-vis de l'OMS. Cette synthèse est présentée en annexe 1.

Rappel par le secrétaire et le secrétaire adjoint des actions de l'OMS au cours de l'année écoulée

Jean-Paul Nobécourt, secrétaire et, Yvan Beauviche, secrétaire adjoint, ont rappelé les principales actions de l'OMS au cours de l'année écoulée :

- Retraite aux flambeaux (8 décembre 2008 et 2009)
- Remise des récompenses (23 janvier 2009)
- Cross scolaire et sport en famille (21 juin 2009)
- Etablissement du planning des salles (juin 2009)

Ils rappellent en outre que :

- Le parcours du cœur n'a pas pu être organisé du fait d'un regrettable concours de circonstances (1 courrier perdu et la date avancée de plus d'un mois par rapport aux années précédentes)
- La gestion des subventions est assumée cette année en direct et entièrement par la Municipalité. L'OMS n'intervient pas dans la procédure.

Rapport moral du Président

Guy Bella, président présente son rapport moral :

« Vous avez pris connaissance des actions menées par nos secrétaires. Je ne vais pas y revenir. Un point important dans les activités de l'OMS, la grille de répartition. Cette année l'OMS n'a plus à proposer sa grille à la municipalité pour l'attribution des subventions. Bien sûr comme les membres de l'OMS, je ne puis que regretter cette décision. Pourtant à l'aide de cette grille de répartition, l'OMS n'était qu'un outil permettant à la municipalité de décider du montant des subventions et en aucun cas une attribution définitive et négociée avec les clubs. Cette grille n'est que le reflet des besoins de chaque club en fonction de ses effectifs. Cependant je comprends parfaitement que la municipalité veuille gérer seule ces attributions. Et je comprends également vos interrogations sur notre avenir. C'est donc contraint et forcé que je vous propose ma démission. Nous aborderons ce sujet plus tard dans le déroulement de notre AG. Je vous remercie »

L'ensemble des membres du bureau de l'OMS a estimé qu'il était préférable d'organiser l'élection d'un nouveau bureau.

Ce sujet sera débattu en fin d'assemblée générale.

Rapport du trésorier

Gilles Monfray trésorier, présente les comptes de l'exercice écoulé :

- Total Recettes : 1 708,87
- Total Dépenses : 3 115,31
- Solde débiteur : 1 406,44
- Report sur l'exercice suivant : 2 507,31

Le détail du compte de résultats est donné en annexe 2.

Le trésorier informe que le club de football a défini un planning de remboursement du prêt consenti par l'OMS à ce club. Le remboursement s'étalera sur les années 2009, 2010 et 2011.

Gilles Monfray, présente ensuite le budget prévisionnel du prochain exercice budgétaire :

- Total Recettes : 3 700
- Total Dépenses : 3 700

Le détail de ce budget prévisionnel est donné en annexe 4.

Rapport des vérificateurs aux comptes

Claude Rey et Philippe Berger, vérificateurs aux comptes, présentent leur rapport qui invite l'assemblée générale à approuver les comptes de l'OMS.

Le rapport des vérificateurs aux comptes est annexé au présent PV (annexe 3)

Votes de l'Assemblée générale

L'AG, ayant entendu les rapports du Président, du trésorier, des vérificateurs aux comptes, le Président soumet au vote de l'assemblée générale les 4 points (réglementaires) suivants :

- **Approbation des comptes de l'exercice clos :**
 - o Pour : 23 - Contre : 0 - Abstention : 0
- **Approbation du budget prévisionnel du prochain exercice budgétaire :**
 - o Pour : 22 - Contre : 0 - Abstention : 1
- **Accord pour donner quitus aux Administrateurs de leur gestion de l'exercice écoulé :**
 - o Pour : 23 - Contre : 0 - Abstention : 0

Cotisation à l'OMS

Les clubs adhérents à l'OMS ont à acquitter une cotisation. Celle-ci était de 10 euros pour l'exercice écoulé. Le Président propose de reconduire ce montant de cotisation.

L'assemblée générale fixe, à l'unanimité, le montant de la cotisation pour le nouvel exercice à 10 euros.

Election des vérificateurs aux comptes

Les comptes du trésorier sont vérifiés annuellement par deux « vérificateurs aux comptes » élus pour un an par l'assemblée générale ordinaire, hors membres du bureau. Pour l'exercice écoulé l'AG avait élu Philippe Berger et Pierre Gelay.

Le Président propose, pour le nouvel exercice de désigner Philippe Berger et Claude Rey, qui donnent leur accord pour assurer cette mission.

Philippe Berger et Claude Rey sont élus, à l'unanimité, vérificateurs aux comptes pour un an.

Election du bureau

Les membres du bureau ayant démissionné, un nouveau bureau doit être mis en place.

4 membres du Conseil d'administration se sont portés candidats : Marie-Claire Marty, Christophe Genevois, Maurice Jolivet, Gilles Monfray. Les autres membres sortants du bureau ont confirmé qu'ils ne se représentaient pas.

Le Président constate que le manque de candidatures ne permet pas de constituer un bureau : le bureau actuel assurera les affaires courantes et convoquera en début d'année un Conseil d'administration pour élire le nouveau bureau.

Composition du Conseil d'administration


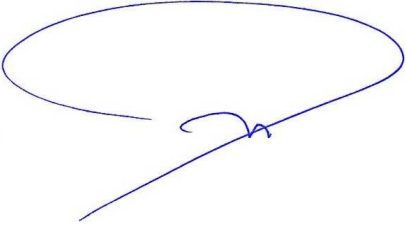
Les Lycoses (Escalade) proposent qu'à partir de la prochaine réunion du Conseil d'administration, le club soit représenté par Pierre Gelay, en remplacement de Fleury Gelay.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

Clôture de l'assemblée générale

L'ordre du jour étant épuisé, Le Président clôt l'assemblée générale et invite les participants à partager le verre de l'amitié.

Fait à Champagne au Mont d'Or, le 13 décembre 2009.

Guy Bella Président 	Jean-Paul Nobécourt Secrétaire 
---	---

Annexe 1 : Consultation des partenaires de l'OMS

Octobre -novembre 2009

Synthèse

Condition de réalisation de la consultation

La consultation des partenaires de l'OMS a été décidée par le bureau de l'OMS qui a ressenti le besoin de les **consulter afin qu'ils s'expriment sur leurs attentes actuelles et futures vis-à-vis de l'OMS.**

Une réunion des présidents de club s'est tenue le 3 octobre 2009. D'autre part, Marie-Claire Marty et Jean-Paul Nobécourt ont été mandatés par le bureau pour rencontrer les représentants de la Mairie.

Sur l'intérêt général de la structure OMS

L'ensemble des partenaires a estimé que l'existence de l'OMS était très positive et a souhaité sans ambiguïté que cette structure continue à fonctionner. L'OMS représente, avec les clubs, un potentiel de bénévolat qui profite à l'ensemble des sportifs de Champagne et qui peut appuyer l'action de la Municipalité.

Dans cet esprit, il ne faut ni supprimer l'OMS, ni que l'OMS devienne une « coquille vide », n'ayant plus de réelles responsabilités.

Aucune remarque n'a été faite sur les statuts de l'OMS et sa composition, telle que définie par les statuts.

Les fonctions attendues pour l'OMS

Les fonctions faisant l'unanimité

Lieu d'échange et de convivialité où les partenaires peuvent se connaître, confronter leurs expériences et difficultés. Ils attendent que l'OMS joue ce rôle.

Promotion du sport : la majorité des clubs et la Municipalité ont réaffirmé leur souhait de s'investir dans des opérations de promotion du sport (comme journée sport en famille, cross scolaire, parcours du cœur, cérémonie de récompenses aux sportifs, promotion du sport à Champagne dans les médias) : Ces clubs et la Municipalité estiment que l'OMS a vocation à piloter ces actions car cela permet aux clubs de travailler ensemble et cela permet, par le bénévolat des clubs, de démultiplier l'action municipale.

De manière générale, les clubs ont insisté sur **l'intérêt, avant que les décisions ne soient prises, qu'il y ait dialogue entre les clubs et que ceux-ci soient informés de la situation des autres clubs.**

Les fonctions dont l'organisation est à revoir

Gestion des salles : Les clubs partageant une installation sportive pensent que s'ils étaient collectivement mieux associés aux discussions concernant l'utilisation des salles, la gestion en serait facilitée. Il est à noter que dans la discussion, les différents clubs ont

rappelé qu'ils étaient conscients de disposer d'installations sportives communales peu courantes.

La Municipalité a rappelé que la procédure devait prendre en compte le fait que des associations non sportives utilisaient aussi les salles de sport : un bilan de la procédure sera fait.

La gestion des subventions communales

Il appartient à la Municipalité de définir qui fait quoi en matière de négociation des subventions communales. **Les clubs attendent d'avoir un interlocuteur bien identifié avec lequel discuter.** Plusieurs clubs ont exprimé le souhait qu'il y ait débat avec et entre clubs à l'occasion de l'élaboration des dossiers de subvention, car c'est l'occasion d'un débat sur les priorités et la répartition des subventions pour qu'elle soit le plus équitable possible.

La Municipalité a rappelé que, depuis la loi Sapin, la négociation et l'attribution des subventions communales relèvent de sa responsabilité directe et qu'elle entend assumer pleinement et directement cette responsabilité, conformément à la législation. Elle se chargera d'organiser les réunions demandées avec les clubs.

Fonctionnement de l'OMS

Une majorité de clubs a souligné qu'il était indispensable que **les relations entre la Municipalité et les responsables de l'OMS soient sereines et transparentes.**

La Municipalité a rappelé qu'elle estimait que l'OMS devait être un lieu d'échange technique et non de débat politique. La majorité municipale actuelle, comme celles qui l'ont précédée est très attentive à respecter ce principe : c'est en particulier la raison pour laquelle les représentants de la Municipalité n'ont pas été candidats à participer au bureau de l'OMS. La Municipalité estime souhaitable que toutes les listes élues au Conseil municipal, majoritaire ou minoritaires, respectent ce principe.

Synthèse présentée en Assemblée générale le 12 décembre 2009.

ANNEXE 2 : Compte de résultats 2008-2009



Commune de Champagne au Mont d'Or

OMS 2008 2009

COMPTE DE RESULTATS
EXERCICE DU 01/11/2008 AU 31/10/2009

SOLDE BANCAIRE AU 01/11/2008

CCP	2265,7
CE	241,61
TOTAL	2507,31

RECETTES DE L'ANNEE		DEPENSES DE L'ANNEE	
INTERETS C E	8,87	FRAIS ADMINISTRATIFS	19
COTISATIONS	180	ASSURANCE	378
SUBVENTION MAIRIE	1000	RECOMPENSES	1223
REPAS FÊTE DES OSCARS	520	RECEPTIONS	1345,94
SOUS TOTAL	1708,87	FLEURS	49,37
SOLDE DEBITEUR	1406,44	DIVERS	100
TOTAL	3115,31	TOTAL	3115,31
RECETTES DE L'ANNEE	1708,87		
REPORT N-1	2507,31		
TOTAL	4216,18		

SOLDE DE L'EXERCICE 4216,18 - 3115,31 = 1100,87

SOLDE BANCAIRE AU 01/11/2009

CCP	850,39
CE	250,48
TOTAL	1100,87

ANNEXE 3 : Rapport des vérificateurs aux comptes

Office Municipal des Sports de Champagne au Mont d'Or Exercice 2008-2009 Rapport des vérificateurs aux comptes

Nous soussignés Claude Rey et Philippe Berger avons effectué la vérification des comptes de l'Office Municipal des Sports de Champagne en présence de son trésorier Monsieur Gilles Monfray.

Pour ce faire, il nous a été présenté le livre des comptes, les relevés de compte C.C.P. , le livret de Caisse d'Epargne , les chéquiers et toutes les pièces justificatives.

Nous avons été en mesure de rapprocher toutes les écritures avec les documents correspondants et de constater leurs conformités. Nous n'avons décelé aucune anomalie, il s'avère donc :

Le solde en caisse au 01/11/2008 est de	2 507.31 €
Le total des recettes est de	1 708.87 €
Le total des dépenses est de	3 115.31 €
Le solde en caisse au 31/10/2009 est de	1 100.87 €

Nous tenons à féliciter Monsieur Monfray pour la très bonne tenue de la comptabilité et invitons l'Assemblée Générale à approuver ces comptes.

Les vérificateurs
Claude Rey

Philippe Berger



ANNEXE 4 : Budget prévisionnel 2009-2010



Commune de Champagne au Mont d'Or

BUDGET PREVISIONNEL 2009-2010

RECETTES

COTISATIONS	240
SUBVENTIONS	2000
PARCOURS DU CŒUR	200
FÊTE DES ASSOCIATIONS	260
REMBOURSEMENT AVANCE FOOT	1000
	<hr/>
	3700

DEPENSES

FRAIS ADMINISTRATIFS	200
ASSURANCE	400
RECOMPENSES	FLEURS 700
RECEPTIONS	2000
PARCOURS DU CŒUR	200
DEPENSES DIVERS	200
	<hr/>
	3700

